

Les présidents du Cercle pendant la période de l'Etat Indépendant du Congo

Après le **capitaine Albert Thys**, président fondateur du Cercle qu'il dirigera de 1889 à 1892, d'autres personnalités lui succéderont qui développeront chacune un style propre. Ce seront le capitaine Storms (1892-93), le capitaine-commandant Van Gele (1894-95) ; le capitaine-commandant Fivé (1896-98) ; de nouveau Albert Thys (1899-1900) qui est devenu lieutenant-colonel ; un second mandat aussi pour Fivé (1901-02) qui a été promu major ; le général Wahis (1903-04) ; une troisième fois Fivé (1905-06), qui a été nommé colonel, et enfin le major Ghislain (1907-08).

Tout d'abord, l'illustre initiateur : il n'est pas sans intérêt de situer Albert Thys, qui a 40 ans en 1889, dans sa carrière politique et financière. Déjà en 1876, il participe aux travaux de la Conférence de Géographie de Bruxelles, puis travaille successivement pour l'Association Internationale Africaine, le Comité d'Etudes du Haut-Congo et l'Association Internationale du Congo. C'est lui, correspondant métropolitain, qui appuie et aide Stanley lors de sa mission au Congo de 1879 à 1882. Il est nommé capitaine en 1879 et devient officier d'ordonnance du Roi en 1883. Lors de la constitution de l'Etat Indépendant du Congo, le Souverain a voulu lui confier des fonctions officielles mais Thys a refusé, préférant aux honneurs l'efficacité dans l'ombre.

Dès la fin de 1885, il part en croisade pour réunir l'emprunt d'un million pour l'étude sur le chemin de fer indispensable entre Matadi et Léopoldville. C'est chose réalisée en 1886. Le Mouvement Géographique du 3 octobre annonce la dissolution du syndicat anglais qui s'était constitué pour la construction du chemin de fer. C'est devenu maintenant une affaire belge. Albert Thys met alors sur pied la "Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie" dont l'assemblée générale constitutive se tient le 9 février 1887. Son conseil d'administration est composé de Georges Sabatier, député-président ; Jules Urban, vice-président ; Adolphe de Roubaix et Albert Thys, administrateurs-délégués.

L'objectif est d'entreprendre les études en vue de la construction du chemin de fer du Congo et d'examiner les possibilités commerciales des régions situées en amont du Stanley Pool. C'est l'entreprise-mère qui donnera naissance à six filiales dont trois existaient déjà lors de la fondation du Cercle. La troisième est la "Compagnie du Chemin de Fer du Congo" fondée en juillet 1889, après que le gouvernement ait reçu le feu vert des Chambres pour participer à la construction du chemin de fer pour un montant de 10 millions; la "Compagnie du Chemin de Fer du Congo" fait suite à deux sociétés fondées, elles, en automne 1888 : "La Compagnie des Magasins Généraux du Congo" et la "Société Anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo". Thys lui-même participe à la mission technico-commerciale de la C.C.C.I. au Congo de 1887 à 1888. A partir de juillet 1888, il remplace Strauch comme administrateur général au département de l'Intérieur de l'E.I.C.

En 1892, le **capitaine Emile Storms** (1848-1918), un explorateur de la première heure, est nommé à la présidence à la suite de Thys. Déjà au service de l'A.I.C., en 1882, il est responsable d'une quatrième exploration à travers l'Afrique au départ de la côte orientale. C'est lui qui reçoit de Stanley, en 1883, la nouvelle de la fondation de la station des Falls. En 1888, il joue un rôle actif dans l'expédition antiesclavagiste belge au Tanganyika. En 1891, il reprend du service à l'année et, peu après son passage à la présidence du Cercle, accède au généralat. Il a laissé quelques études et travaux concernant l'antiesclavagisme et le Tanganyika. Sa ville natale, Wetteren, lui a élevé un monument et, au Square de Meeûs, un buste rappelle aux Bruxellois son action au Congo dans les termes suivants : "Fonda la station de M'Pala 4 mai 1883 - Etendit la civilisation dans la région du Tanganika".

Le renouvellement du bureau du Cercle a lieu en février 1894. Le commandant Alphonse Van Gele (1848-1939) est élu président. Lui aussi sert la Roi et le Congo depuis 1882. En 1883, avec Coquilhat, il accompagne Stanley dans sa mission vers le Haut-Congo ; ils fondent ensemble Equateurville. En 1884-85, il découvre et explore l'Ubangi avec Hanssens et confirme sur le terrain l'hypothèse que l'Ubangi est bien le cours inférieur de l'Uélé. Sa connaissance de la région conduit le Roi, en 1889, à lui confier l'organisation de la région de l'Ubangi. En hommage à son œuvre d'exploration du Bassin du Congo, la Société Royale de Géographie lui décerne, en 1892, sa médaille d'or. Après ses deux années de présidence du Cercle, il retourne en Afrique où il est nommé vice-gouverneur général en 1897. A partir de 1899, le lieutenant-colonel Van Gele, admis à la pension, met son expérience africaine au service d'entreprises coloniales.

En 1896, c'est **Edouard G. Fivé** (1849-1909), capitaine-commandant au deuxième Régiment de Guides, ancien inspecteur d'Etat qui est élu à la présidence. En Afrique, sa mission a concerné particulièrement la surveillance des Arabes dont l'attitude cause des inquiétudes à l'administration. Après avoir commandé le territoire de l'Ubangi, il livre effectivement un combat contre les Arabes, en 1893, sur la route des Falls.

Après son premier mandat au Cercle, le Roi utilise ses services pour une mission en Chine aux côtés de Charles d'Ursel (1898-1900). Il s'agit d'obtenir des concessions et d'y intéresser ensuite des entreprises belges. Le Roi recourt, semble-t-il, à des agents de l'E.I.C. afin de n'avoir aucun compte à rendre et disposer des fonds indispensables.

Il est intéressant de relever à ce sujet que le succès relatif de missions semblables envoyées en Chine tenait en partie au fait, qu'étant en présence d'agents de l'E.I.C., les Chinois étaient assez interloqués puis suspicieux quand ils se faisaient la remarque que tous ces représentants d'un état africain, réputé peuplé de noirs, n'étaient pas noirs du tout.

Cette première mission de Fivé dont le succès n'a pas été immédiat le fait pourtant décrire, dans une lettre du ministre belge à Pékin, comme "un homme d'affaires et un financier de grande valeur dont l'activité est comparable à celle d'Albert Thys au Congo". Les précisions manquent quant à deux autres missions effectuées par Fivé sur la Côte Dalmate et en Amérique. En 1901-02 et en 1905-06, on le retrouve à la présidence du Cercle. C'est lui,

comme nous le verrons plus loin, que le Roi désigne, en 1905, pour prendre la parole à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Ecole Mondiale à Tervueren. A la fin de sa carrière, Fivé, siège encore au sein d'une commission devant rechercher les modifications à apporter à l'administration de l'E.I.C., suite directe du rapport de la Commission d'Enquête de 1905.

Succédant à Albert Thys (1899-1900) et à Edouard Fivé (1901-1902), c'est **Théophile Wahis** (1844-1921) que l'on voit à la tête du Cercle (1903-1904). Après une formation à l'Ecole Militaire, il passe deux ans au Mexique pour défendre le trône de Maximilien. Ce n'est qu'en 1891 qu'il s'embarque pour Boma après un stage à l'administration centrale de l'Etat du Congo. D'abord vice-gouverneur général, il remplace en 1892 Camille Janssen comme gouverneur général. Sa carrière coloniale s'identifie avec celle de l'histoire de l'E.I.C. Lors des accusations mettant en péril l'existence de l'Etat, il voyage et enquête pour renseigner le Roi. En avril 1905, le Cercle fête son cinquième départ pour le Congo. Il assumera ces fonctions en fait jusqu'en 1906 et en titre jusqu'en 1912, quand il sera remplacé par Félix Fuchs ; ce dernier, en tant que vice-gouverneur général, assumera déjà ses responsabilités pendant ses nombreux séjours en Belgique, en alternance avec Albert Lantonnois.

Ces séjours en Belgique expliquent qu'il ait été président du Cercle pendant qu'il était Gouverneur Général ; il ne résidera en fait sur place que de 1891 à 1897, de 1900 à 1903 et de 1905 à 1906.

Le dernier président du Cercle, en 1907-1908, avant l'annexion du Congo, est le **major Louis Ghislain** (1856-1917). Lui aussi sort de l'Ecole Militaire ; il est, en 1885, en possession du brevet d'adjoint d'état-major.

En 1894, il occupe les fonctions de secrétaire général du gouvernement local, en 1896, de procureur d'Etat et enfin d'inspecteur d'Etat en 1899. En 1906, il publie une étude sur l'organisation militaire de l'E.I.C. dans laquelle il réfute les critiques sur l'organisation de la Force Publique, émises par Félicien Cattier, dans son « Etude sur la situation de l'E.I.C. » parue la même année.

Comme nous le verrons plus loin, c'est le major Ghislain qui, le 16 novembre 1908 à Boma, annonce par proclamation que désormais la Belgique assume la souveraineté sur les territoires, composant l'E.I.C. Promu vice-gouverneur général en 1910, il rentrera en Belgique en 1913 ; il sera à nouveau président du Cercle en 1913 et 1914, année où il sera nommé général-major après avoir commandé le Régiment des Grenadiers.

Le Cercle de 1889 à 1900

Après cette brève présentation des hommes qui ont été les responsables du Cercle de 1889 à 1908, c'est l'action du Cercle, par l'intermédiaire des membres de ses comités, qui va retenir notre attention. Durant cette période il semble que dans un premier temps, de 1890 à 1894, le Cercle remplisse avant tout un rôle philanthropique. Son souci est d'accueillir les coloniaux à leur retour, d'initier ceux qui partent, d'organiser des rencontres, des manifestations de sympathie pour honorer les pionniers, etc... . Ces

manifestations vont évoluer dès la fin de 1894 puisque le Cercle organise, dès cette période, des "causeries". Il s'agit d'exposés présentés par des membres du Cercle sur différents thèmes ayant trait au Congo ; transports, chemin de fer, tabac, hygiène, districts. Tout se passe comme si le Cercle s'investissait d'une mission d'information auprès de l'opinion. Ces conférences se déroulent d'ailleurs aussi en dehors des locaux du Cercle. C'est ainsi que le lieutenant Lemaire évoque le thème Congo et Belgique à la Société de Géographie d'Anvers, en janvier 1895. Ces interventions vont prendre, au fur et à mesure des critiques émises en Belgique, un caractère nettement plus politique et plus polémique.

On sait qu'en 1890, le Roi avait, par testament, légué le Congo à la Belgique. Peu après, cette dernière accordait un prêt de 25 millions au Roi-Souverain, recevant en contrepartie la faculté d'annexer le Congo au bout de dix ans. C'est un moment d'euphorie où monde politique et opinion publique se montrent favorables à l'idée coloniale.

Entente de courte durée car, dès 1895, le tableau est tout différent. La situation financière catastrophique de l'E.I.C. conduit le gouvernement belge à proposer la reprise immédiate du Congo par la Belgique. L'opinion publique, mise au courant par les partis et par la presse, s'inquiète devant cet héritage déficitaire. Le projet de traité de cession du 9 janvier 1895 est en avance de cinq ans sur la date prévue. C'est pourquoi la polémique va battre son plein de janvier à juin 1895 entre tenants et adversaires de l'annexion.

Seuls les milieux coloniaux, les chambres de commerce et une fraction de la droite plus démocratique dite la "Jeune droite" militent pour la reprise. Dans le clan anti-annexionniste se trouvent bon nombre de libéraux, les socialistes et le reste de la droite. Pour défendre l'idée coloniale, différents mouvements voient le jour. Un Prosper de Haulleville, ancien rédacteur en chef du Journal de Bruxelles, fonde un "Comité d'action pour l'œuvre coloniale africaine" et au sein du cercle se constitue une "Commission de propagande et de renseignements".

Les plus actifs sont les membres des sociétés dites "de la rue Bréderode" dominées par la personne d'Albert Thys. Ils sont d'autant plus des ardents partisans de la reprise que, depuis 1891-92, l'E.I.C. a mis fin à la liberté commerciale. Les membres du Cercle vont donc mettre en œuvre une propagande très importante de février à juillet 1895. Le Mouvement Géographique fournit une information suivie des noms des orateurs, dates et lieux des meetings et conférences, ce qui permet quelques calculs. En 146 jours, 163 conférences et 5 débats contradictoires sont annoncés soit plus d'un par jour. Sur les 110 noms de conférenciers cités, 75 appartiennent à des membres du comité du Cercle Africain ayant siégé entre 1889 et 1908. Celui qui intervient le plus souvent est Albert Thys (19 mentions), suivi de Charles Lemaire (15 mentions) et Alphonse J. Wauters (14 mentions). Ces conférences se répartissent sur tout le pays mais près d'un tiers – c'est-à-dire cinquante et une - à Bruxelles ; les deux autres tiers ont lieu dans 64 villes et villages situés aussi bien en région wallonne qu'en région flamande.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique continue à considérer le Congo tel un épouvantail. Aussi, lorsqu'intervient la proposition du gouvernement

d'effectuer un nouveau prêt de 6 millions à l'E.I.C., pratiquement sans contrepartie et de remettre l'annexion à plus tard, le soulagement est quasi général. Le Roi lui-même, fort d'informations extrêmement favorables sur les cours mondiaux du caoutchouc et l'augmentation des récoltes au Congo, a freiné la solution de l'annexion les trois derniers mois de 1895.

En 1897, à l'occasion de l'Exposition Internationale de Bruxelles, une section de l'E.I.C. est présentée à Tervueren. L'exposition comporte deux parties – l'une faite de collections d'objets appartenant à l'Etat ou à des particuliers, exposés dans le palais et destinés à "rendre tangible au public l'œuvre coloniale des Belges" ; l'autre faite de villages congolais installés dans le parc près de l'étang. Pas moins de 269 Congolais habitèrent ainsi les abords de la forêt de Tervueren où ils attirèrent les visiteurs du 27 juin au 30 août. Les responsables de l'exposition sont en majorité membres du Cercle Africain.

Ainsi Charles Liebrechts, secrétaire général du Département de l'Intérieur de l'E.I.C. est le responsable du comité exécutif et Louis Ghislain est membre de la Commission de Patronage du Comité. Par ailleurs, le lieutenant Charles Lemaire, commissaire du district de l'Equateur, en congé, est responsable, avec le Docteur Dupont (directeur du Musée des Sciences Naturelles) et le Docteur Dryepontd (médecin colonial) de l'installation des Congolais.

Durant cet été à Tervueren, le Cercle Africain organise une fête en l'honneur du retour en Belgique du lieutenant-colonel Wahis, Gouverneur Général de l'E.I.C. La date choisie est le 10 juillet et les festivités se déroulent de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. Le matin, ce sont des défilés des régiments de la garnison de Bruxelles puis l'arrivée des visiteurs, en train pour la plupart, qui se rendent à l'exposition, guidés par des membres du Cercle Africain. Lorsque vers une heure sont annoncés le Gouverneur Général Wahis et son épouse, ils sont acclamés par les "Africains" et les officiers présents. Un lunch est offert par le Cercle dans la salle des fêtes du Palais Colonial en même temps qu'un concert par la musique des Grenadiers. Enfin, le Gouverneur Général visite à son tour les villages et assiste à un simulacre de combat naval. Il semble, par contre, que les compétitions de natation, clou du programme, où Blancs et Noirs devaient concourir, aient été incomplètes du fait de la température de l'eau, jugée trop froide par ces derniers... .

Le Cercle de 1901 à 1904

Les années se succèdent et c'est, en 1901, l'échéance du droit d'option de la Belgique sur le Congo. Or, la situation a évolué, les finances de l'E.I.C. sont en boni, les appels de fonds ont cessé, l'opinion est rassurée. Les Belges sont même témoins de la prospérité du Congo qui est un des plus gros producteurs de caoutchouc du monde. De sorte que le régime absolutiste de l'E.I.C. trouve même un soutien dans les milieux politiques. Par exemple, le bourgmestre libéral de Bruxelles, Charles Buls, écrit en 1900: « Il n'y a pas de meilleur régime pour notre colonie que le despotisme intelligent du souverain de l'E.I.C. ». Le cabinet de Smet de Naeyer préconise ainsi l'ajournement du droit d'option ; seul Auguste Beernaert, usant de sa faculté d'initiative parlementaire, soutenu par quelques amis de la droite, va s'y opposer. Il dépose une contre-proposition réclamant l'annexion immédiate. Ce que

Beernaert craint, ce sont les conséquences du "régime léopoldien", c'est-à-dire, les abus de l'exploitation en régie pour le Congo et par la suite pour la Belgique. Mais le Roi met son veto à la reprise, Beernaert retire sa proposition en juin 1901, seul demeure le projet d'ajournement adopté durant l'été 1901. Dès lors, l'E.I.C. reprenait sa liberté et la Belgique perdait les garanties acquises par la convention de 1890.

On peut se demander quelle est l'attitude des membres influents du Cercle en 1901 ? Certains ont-ils fait campagne pour l'annexion comme en 1895 ? Or la situation est toute différente puisque d'une part les finances congolaises se portent bien et d'autre part le Roi a fait très rapidement savoir sa volonté de retarder l'annexion. Dès lors, A.J. Wauters, après une campagne en faveur de l'annexion jusqu'en mai 1901 dans son Mouvement Géographique, fait volte-face en juin. Il semble bien se faire écho des milieux d'affaires : il est lui-même secrétaire général de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo qui n'a rien à gagner à un changement de régime. Les milieux d'Anvers souhaitent d'ailleurs officiellement voir la Belgique reprendre le Congo le plus tard possible. Le banquier Browne de Tiège, interviewé par l'Indépendance Belge, estime la Belgique "pas mûre, ni prête pour la reprise", tandis qu'il se montre favorable à la gestion royale "qui ne fait courir aucun risque à la Belgique".

Quant aux "Africains", un homme comme le Gouverneur Général Wahis se montre ouvertement opposé à l'idée d'annexion. Au Cercle proprement dit, c'est de nouveau le major Fivé, qui est président, suite à sa mission en Chine de 1898 à 1900: il n'est pas difficile de supposer que pour lui la volonté royale ne se discute pas.

Si l'E.I.C. poursuit sa route, sans la Belgique, à l'étranger néanmoins la campagne anti-congolaise continue et en particulier en Angleterre. Une motion adoptée aux Communes oblige le gouvernement anglais à consulter les puissances sur les abus au Congo.

En Belgique, ces accusations n'ont pas d'écho : on croit à une nouvelle poussée d'impérialisme et de convoitise britanniques. S'il n'y a pas "écho", il y a cependant une réaction, celle des défenseurs de l'idée coloniale. A l'initiative de la Société Royale de Géographie d'Anvers et du Cercle Africain de Bruxelles, une fédération est constituée "qui prendra les mesures paraissant les plus opportunes pour répondre à des accusations qui blessent profondément nos sentiments patriotiques". La "Fédération pour la défense des intérêts coloniaux belges" regroupe encore le Club Africain d'Anvers, le Club Colonial de Bruxelles, la Société Centrale d'Agriculture, la Ligue Maritime Belge, la Société d'études Coloniales de Belgique, la Société Royale de Géographie de Bruxelles. Cette association d'intérêts de juillet 1903 fusionne bientôt avec la Société Belge des Ingénieurs et des Industriels sous le nom de Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger". Afin de défendre et de contribuer à l'expansion de ces intérêts, la Fédération se propose de publier et d'organiser meetings et conférences. Ainsi la première publication "La Vérité sur le Congo" cherche à répondre aux attaques contre l'œuvre Royale et à démontrer qu'elles ne reposent sur aucune base sérieuse.

Pendant que certains, réagissent en Belgique, la pression anglaise s'accroît puisque Roger Casement, consul anglais à Boma, est chargé par le Foreign

Office de faire une enquête et de rédiger un rapport sur la situation au Congo. Il est rendu public début 1904. S'il est accablant pour l'E.I.C., c'est en Angleterre à nouveau que la réaction est la plus forte puisque la réplique est la création de la Congo Reform Association par le journaliste Edmund Morel. Cette association est par ailleurs soutenue par certains milieux en Allemagne.

Petit à petit, des Belges vont se laisser gagner par les harcèlements de l'étranger, réclamant une enquête approfondie. Ce sont les positions de A.J. Wauters, rédacteur en chef du Mouvement Géographique et de Félicien Cattier, avocat au barreau de Bruxelles, tous deux membres du Cercle Africain.

Aussi le Roi est-il en quelque sorte mis au pied du mur et une Commission d'Enquête est-elle instituée par décret du 23 juillet 1904. La Commission est composée de trois membres impartiaux, un Belge, Edmond Janssens, avocat général près la Cour de Cassation, un Italien, le baron Nisco, fonctionnaire de l'E.I.C. puisqu'il est juge à Boma et un juriste Suisse, E. de Schumacher. Ils parcourent le Congo durant quatre mois et demi, de septembre 1904 à février 1905. Leur enquête se veut exemplaire : ils remontent le fleuve jusqu'aux Stanley Falls. Mais si leurs investigations sont soigneuses et entourées d'un décorum imposant, elles seront courtes ; en effet, ils n'iront pas au Kasaï. Dès avant leur retour en Europe, le bruit court que leurs conclusions sont graves puisque le vice-gouverneur général Costermans en ayant eu vent et considérant sa responsabilité engagée, sombre dans la neurasthénie et finit par se donner la mort. Le rapport n'est cependant rendu public qu'en novembre 1905 et au cours de cette année 1905, les coloniaux de Belgique vont continuer à se montrer actifs.

Le Cercle de 1905 à novembre 1908

Mil neuf cent cinq marque à la fois le 75^e anniversaire de l'Indépendance Belge et le 20^e de la proclamation de l'E.I.C.

La Fédération des Cercles Coloniaux et le Cercle Africain décident de célébrer solennellement par des festivités ce double anniversaire. Un épisode de ces journées de fête, qui est aussi un épisode important de l'histoire du Cercle est celui de la pose, en présence du Roi, de la première pierre de l'Ecole Mondiale, le 2 juillet 1905, à Tervueren.

La cérémonie commença par un discours du colonel Fivé, président de ces deux associations, qui rendit hommage au Roi et fut prié par le Souverain de lire son propre discours de remerciement ; en effet, l'assistance était si nombreuse qu'il craignait que sa voix ne soit pas assez forte de façon à être entendue par la foule.

L'ambiance de cette journée est bien rendue par la relation qu'en fit l'illustration Belge le 9 juillet 1905 :

"Comme on pouvait le prévoir, la fête de Tervueren du 2 juillet, qui devait se passer tout simplement, a pris, en raison de son caractère, les proportions d'une manifestation grandiose.

Dès la toute première heure, les moyens de transport étaient envahis, et l'on

peut évaluer à 60.000 personnes la foule qui a fait le voyage pour acclamer le Roi.

La coquette petite station de Tervueren avait un air de fête avec ses drapeaux oriflammes aux couleurs belges et congolaises.

Il est 3 h 1/4 quand le train royal arrive.

Sa Majesté est reçue par le colonel Fivé, qui Lui présente ses collègues du comité- organisateur : le lieutenant-général Dony, M. Emile Delcommune, les majors Ghislain et Lebrun, etc.

Puis le cortège se met en marche, encadré d'une escorte d'honneur, composée de cent et douze braves, qui se sont illustrés en Afrique et qui étaient venus non seulement de la province, mais de l'étranger, pour escorter le Roi-Souverain. Il y avait parmi eux, des officiers, des fonctionnaires et des missionnaires. Sur tout le parcours, le Roi est salué de chaleureuses acclamations (...)"

Le début du discours d'hommage du colonel Fivé mérite d'être cité car il situe le cadre dans lequel l'idée de cette manifestation prit corps ainsi que le rôle du Cercle Africain dans son organisation, Cercle qu'il décrit avec pudeur de "modeste société" comme on le lira ci-après :

« ...Au début, ces fêtes devaient se borner à des manifestations organisées par les membres de la Fédération des cercles coloniaux. Elles prirent un caractère plus général aussitôt que le public belge connut les intentions des initiateurs. Ceux-ci, en effet, avaient décidé d'utiliser l'heureuse coïncidence des fêtes jubilaires belges et du 20e anniversaire de la proclamation de l'Indépendance de l'Etat du Congo, pour rendre un respectueux hommage au Souverain créateur de cet Etat.

Et de toutes parts, en apprenant cette décision, nos compatriotes, mus par une pensée commune, avaient exprimé l'ardent désir de se grouper, de s'associer pour assurer la réalisation de la manifestation.

Cependant le Cercle Africain restait l'inspirateur. Aussi, les pouvoirs du président de cette modeste société s'en sont singulièrement accrue ; et, c'est pour ainsi dire au nom du pays qu'il prend la parole pour tâcher d'exprimer à Votre Majesté, les sentiments qui animent la grande majorité de la nation (...)"

Après les discours, un coffret fut scellé dans la maçonnerie de cette première pierre, coffret contenant des pièces de monnaie belges et congolaises ainsi que le procès-verbal de la cérémonie qui est signé par le Roi et entre autres par le chef du Cabinet, le comte de Smet de Naeyer, les ministres d'Etat de l'E.I.C., le baron van Eetvelde et le baron Descamps, l'architecte Girault et le colonel Fivé qui, à l'époque, commandait le deuxième Régiment de Guides.

Aujourd'hui oubliée, du fait qu'elle n'a jamais vu le jour, on peut s'interroger sur cet intéressant projet d'une Ecole Mondiale qui était à l'origine de la manifestation du 2 juillet 1905 et ce qu'il en est advenu. Il semble bien qu'au printemps 1905, les plans de l'Ecole Mondiale aient encore été à l'état

d'esquisse ce qui empêchait la pose de la première pierre en bonne et due forme. Une correspondance entre l'architecte Girault et le colonel Fivé finit par déterminer l'endroit choisi : la pelouse en face du restaurant du parc. C'est pourtant le 1er juillet 1905, dans le Bulletin Officiel, qu'est publié le décret de fondation de l'Ecole Mondiale: "dans le but de former ceux qui se destinent aux carrières à l'étranger". Une commission chargée d'organiser le programme de l'enseignement y est par ailleurs annoncé. Les noms des membres de la commission figurent dans le Mouvement Géographique du 4 novembre 1906. Parmi d'autres personnalités, on trouve le colonel Fivé et le Docteur Van Campenhout, médecin de bataillon également membre du comité du Cercle. Ensuite c'est le statu quo, en février 1907 seulement, Charles Liebrechts, secrétaire général du département de l'Intérieur de l'E.I.C., communique à l'architecte Girault une note explicative. Elle décrit les besoins auxquels l'aménagement intérieur de l'école devait répondre. D'une part, Liebrechts communique le programme de l'enseignement à l'école, rédigé par la commission, de l'autre, il précise l'ampleur des bâtiments souhaités. Il s'agissait de prévoir des auditoriums, des laboratoires, des musées spéciaux, des ateliers et bibliothèques, des pavillons de conférence, le tout dans une conception très moderne. Le même mois, Charles Girault répond qu'il va s'occuper de rédiger un avant-projet sur ces bases générales. C'est un véritable "campus" que conçoit Girault dans le cadre de Tervueren, à la fois Palais des Congrès, Université et Centre de Documentation.

Dans un article concernant l'Ecole, le rapporteur de la commission, C. Van Overbergh, directeur général de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et des Lettres, la décrit comme "post-universitaire, mondiale, internationale, avec un rôle éducatif au-delà de l'instruction". Le rapporteur paraît voir aussi grand que le Roi-Souverain car, pour lui, "Tervueren sera un jour un Harvard ou un Princeton, travaux manuels en plus et méthodes meilleures".

Le devis de Girault pour la construction de l'Ecole Mondiale est de 15 millions et demi, c'est-à-dire l'équivalent de deux milliards actuels. Malgré la suppression de la Fondation de la Couronne en 1908, l'entrepreneur entame les travaux en juillet 1909 et, le 25 octobre, il y a 178 terrassiers sur le chantier. C'est qu'en effet le Roi comptait effectuer les travaux grâce aux annuités du fonds spécial de 50 millions, mis à sa disposition par la Belgique pour des réalisations d'ordre colonial.

La mort du Roi va malheureusement signer la condamnation du projet. En décembre, quelques jours avant sa fin, le Roi approuve encore les avant-projets du hall des exercices physiques et du pavillon des conférences et congrès coloniaux. Mais tous ces bâtiments resteront à l'état de "projet" car dès avril 1910, Auguste Delbeke, ministre des Travaux Publics, signifie à l'entrepreneur Wouters, au nom du gouvernement, l'abandon de la construction.

Le Musée du Congo, quant à lui, est inauguré le 30 avril par le Roi Albert.

C'est le début d'une politique d'économie qui commence par un énorme gaspillage puisqu'il fallut dédommager architecte, entrepreneur et sous-traitants pour un montant de près de 8 millions, c'est-à-dire la moitié du devis initial.

Malgré les avertissements de personnalités lucides d'appartenance politique différente, tels l'ancien Premier ministre de Smet de Naeyer, le catholique Charles Woeste, le socialiste Emile Vandervelde, qui plaidaient en faveur de la poursuite des travaux de l'Ecole Mondiale, ceux-ci furent définitivement interrompus.

Près d'un demi-siècle plus tard, en 1958, un chantier est entrepris sur ces mêmes fondations : il s'agit d'un bâtiment destiné aux extensions du Musée. C'est là que, durant l'exposition de 1958, des logements provisoires permirent d'héberger les Africains dans ce qui fut appelé "Centre d'accueil pour personnes africaines" (CAPA). Le Roi visita les constructions. Et pourtant, les bâtiments en partie édifiés à la veille de 1960 furent laissés à l'abandon en raison des événements au Congo et ce jusqu'en 1981.

Un nouveau projet existe, depuis 1981, qui utilise les infrastructures existantes. Il ne s'agit évidemment pas d'une résurrection de l'Ecole Mondiale mais bien d'une extension devenue indispensable du Musée d'Afrique Centrale pour ses sections de sciences humaines et de sciences biologiques. Elles occuperont la moitié de l'immeuble, l'autre étant destinée au Ministère de l'Agriculture. L'inauguration est prévue pour 1990-91.

Si les fêtes du jubilé de l'indépendance et des vingt ans de l'E.I.C. ont constitué une parenthèse bienvenue durant l'été 1905, la question des abus survenus au Congo n'est pourtant pas close. Le Rapport de la Commission d'Enquête est publié en novembre 1905. Il rend hommage, à l'administration de Léopold II, lave l'E.I.C. des accusations concernant les "mains coupées" mais constate néanmoins une série d'abus en cent cinquante pages publiées dans le Bulletin Officiel.

L'opposition se saisit de ces critiques mais, en réalité, le grand public n'est pas touché par ce qui n'est qu'un "rapport", par conséquent dépourvu de la note émotive. Ce sont des intellectuels, hommes politiques, universitaires, avocats qui, par leurs réflexions et leurs critiques vont faire franchir à la question congolaise une étape nouvelle. Félicien Cattier ouvre le feu dans son "Etude sur la situation de l'Etat Indépendant du Congo" parue en février 1906. En tant qu'avocat et spécialiste du droit colonial, Cattier - ancien partisan du régime de Léopold II - critique à présent la situation de l'E.I.C. sans les ménagements de la Commission d'Enquête. Il préconise la reprise comme solution unique. L'ouvrage de Cattier est critiqué par Henri Rolin et René Vauthier, directeur de la Belgique Coloniale, membre du Comité du Cercle, mais connaît un grand retentissement dans les milieux libéraux.

Les catholiques ne tardent pas aussi à réagir puisque le Père A. Vermeersch S.J., professeur à Louvain, critique lui aussi l'E.I.C. en avril 1906 dans "La Question Congolaise" et appelle ses compatriotes à prendre les mesures qui s'imposent; venant d'un religieux, ces critiques ont pour la droite catholique bien plus de portée que celles de Cattier.

A la Chambre, le socialiste Emile Vandervelde interpelle le Gouvernement et presse tous les Belges, sans distinction confessionnelle, et non plus seulement ses amis politiques, d'intervenir pour des motifs humanitaires en

faveur des indigènes.

Qu'en est-il de l'attitude des membres du Cercle, ceux de son comité en particulier, en ce début du vingtième siècle ? Il semble qu'une grande part d'entre eux ne se mêle pas de politique mais continue son action "pour faire mieux connaître le Congo à la Belgique". Un Lemaire parle de sa mission scientifique au Katanga. en 1900, un Van Gele de l'occupation de l'Ubangi, le commandant Jacques d'expéditions au Tanganyika et d'antiesclavagisme, Dhans, de la campagne arabe, le major Chaltin de l'exploration de l'Uélé vers le Nil, Le Marinel du Kasai, Luba et Katanga. Ces causeries ont lieu lors d'une manifestation congolaise à Anvers, le 20 janvier 1906.

De plus, dans le même but de faire connaître le Congo et de dissiper les préjugés, le Cercle organise des "Causeries du Mercredi". Une d'entre elles mérite d'être mentionnée : c'est celle prononcée le 19 décembre 1906 par Fernand Harroy, dont le fils Jean-Paul sera président du Cercle de 1963 à 1965. Fernand Harroy venait de travailler pendant six ans à la Compagnie du Kasai et allait repartir quelques mois plus tard pour la Comfina qui venait d'être créée. Dans cette conférence, il expliquait comment le commerce s'effectuait dans le Sankuru - Kasai et déclarait avec force "On fait du commerce au Congo, exactement comme ici : avec de l'expérience, de l'habileté et de la loyauté". Et répondant aux détracteurs envieux des beaux résultats obtenus, il disait "Ce que furent les privations, les maladies, les dangers connus de ceux-là qui furent les ouvriers de la première heure, en parle-t-on jamais?"

Seul Thys s'était distingué un an auparavant par une intervention plus politique lors d'une conférence, le 3 novembre 1905, à l'Exposition de Liège, ayant pour thème l'"Expansion coloniale belge". Les conclusions de la Commission d'Enquête n'avaient pas encore été publiées et Thys reconnaissait que le régime des monopoles était le seul capable d'assurer la survie de l'E.I.C. ; il voyait ce régime comme un mal nécessaire mais transitoire devant faire inévitablement place aux vues libérales.

Pourquoi des membres du Comité du Cercle Africain, pour la plupart admirateurs et fidèles de Léopold II, auraient-ils, en 1905-1906, milité en faveur de l'annexion puisque le Roi a publiquement fait savoir qu'il entendait rester le maître au Congo. En effet, dans une lettre à ses secrétaires généraux, le Roi proclame que ses droits sur le Congo sont sans partage et que lui-même avertira la nation quand le moment de l'annexion lui paraîtra venu. Pour le Souverain, ce sont "les adversaires du Congo qui poussent à une annexion immédiate". Ce manifeste faisant suite aux publications de Cattier et du Père Vermeersch a pour conséquence de rendre le gouvernement et la majorité des parlementaires définitivement partisans de l'annexion.

Relevons que, pendant cette année où le Roi résiste aux tentatives de plus en plus pressantes en faveur de l'annexion, se place un événement majeur, la constitution des trois sociétés qu'on appellera "de 1906" et dont l'initiative revient au Souverain: l'Union Minière du Haut-Katanga, le 28 octobre, la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga, le 31 octobre, et la Société Internationale Forestière et Minière le 6 novembre. Edmond Carton de

Wiat, ancien secrétaire du Roi et plus tard directeur de la Société Générale de Belgique, écrira dans l'avant-propos du mémorial de chacune de ces sociétés, publié à l'occasion de leur Cinquantenaire:

"Dans le cours du printemps de 1906, le Roi, résidant à bord de son yacht l' "Alberta" à Villefranche, où il m'avait fait venir pour travailler avec lui, élabora les premiers projets d'organisation des trois compagnies, et ces travaux se poursuivirent tout l'été après son retour en Belgique, mêlés d'ailleurs à bien d'autres qui l'absorbaient beaucoup, notamment sa fameuse "lettre aux Secrétaires Généraux". Hubert Droogmans, le secrétaire général des Finances de l'Etat du Congo, en qui il avait la plus grande confiance vint, à plusieurs reprises, passer de longues heures avec lui pour mettre tout au point, de même que Jean Jadot, celui qu'il appelait "le Grand Jadot", qu'il estimait particulièrement et qui fut dans les dernières années de son règne, l'un de ses plus fidèles et dévoués conseillers."

Jean Jadot était bien connu du Roi car il avait été envoyé en Chine en 1898 par la Société Générale de Belgique pour construire le chemin de fer de Pékin-Han-K'eou long de 1.200 km, la première ligne importante de l'Empire chinois et l'un des éléments les plus déterminants du développement économique de ce pays à la fin du XIXe siècle ; il y avait remarquablement réussi. Le Roi avait suivi de fort près ce projet auquel il accordait beaucoup d'importance car il y voyait l'occasion d'un développement très intéressant pour la Belgique. Deux ans après son retour en Belgique, Jean Jadot entra au Comité de Direction de la Société Générale de Belgique (1907) et en fut Gouverneur de 1913 à 1932.

Vers la fin de l'Etat Indépendant du Congo

Revenons maintenant aux débats parlementaires consacrés au Congo, provoqués par l'interpellation Hymans-Vandervelde. Ceux-ci vont maintenant se prolonger (la question congolaise avait déjà fait l'objet d'un débat au Parlement en février) jusqu'à ce que l'annexion soit décidée et la Fondation de la Couronne, à terme, condamnée, à la mi-décembre 1906.

Le gouvernement et, en particulier, le ministre des Affaires étrangères, Paul de Favereau, ont en effet réussi à convaincre le Roi de la menace que faisait peser sur le Congo la réunion d'une conférence internationale. L'Angleterre, appuyée par l'Allemagne, la France et même les Etats-Unis du Président Théodore Roosevelt, se mobilisant contre l'E.I.C., ont réussi à faire plier le Roi.

La Belgique entame alors sa longue marche de deux ans vers l'annexion qui ne devient effective que le 15 novembre 1908. Ce délai a pour cause non les circonstances internationales mais les difficultés rencontrées dans l'élaboration de la Charte Coloniale et la lutte du Roi pour le maintien de la Fondation de la Couronne même après l'annexion.

D'autre part, Jules de Trooz, à la tête du Cabinet, meurt en décembre 1907. Il faut un successeur : c'est Franz Schollaert, président de la Commission des XVII chargée d'élaborer la Charte Coloniale, qui est désigné.

Peu après, en février 1908, le Roi capitule et annonce au gouvernement qu'il renonce à la Fondation de la Couronne. Par la suite, la procédure n'a plus dépendu que du zèle du gouvernement, le Roi ayant retiré son épingle du jeu et ne faisant rien pour, ni contre l'annexion.

Les gouvernements britannique et américain voulurent s'immiscer et faire la leçon à la Belgique quant aux réformes à apporter mais Julien Davignon, ministre des Affaires étrangères, parvient à les tenir à l'écart.

Le 18 octobre, le Roi signe la loi approuvant la cession à la Belgique de la souveraineté des territoires composant l'E.I.C. et le 15 novembre 1909, le Congo devient une colonie belge. Le lendemain, l'inspecteur d'Etat Ghislain, remplaçant les vice-gouverneurs généraux Fuchs en congé en Belgique et Lantonnois en voyage à l'intérieur, lance de Boma la déclaration suivante :

" J'ai l'honneur de faire savoir au personnel de l'Etat Indépendant du Congo, à tous les résidents non-indigènes, de races européenne et de couleur, et à tous les nationaux congolais, qu'à partir du 15 novembre 1908, la Belgique assume la souveraineté sur les territoires composant l'Etat Indépendant du Congo. "

En terminant la période consacrée à l'Etat Indépendant du Congo, il est opportun de relever que ce sont les conséquences du régime domanial qui firent l'objet des principales critiques et amenèrent la reprise du Congo car elles furent à la base des excès commis : le principe de ce système étant de tirer un maximum de profits par l'instauration d'un monopole et de récoltes obligatoires en faveur de l'état sur les terres vacantes qu'il s'était appropriées. Et ce, tout d'abord, pour permettre d'équilibrer un budget qui avait été longtemps en déficit et mis l'existence même de l'E.I.C. en péril; ensuite, quand la hausse des cours du caoutchouc apporta des recettes en forte augmentation, pour développer l'action en cours et réaliser des projets qui tenaient à cœur au Roi.

Notons d'ailleurs que quand les excès commencèrent à venir à la connaissance du Souverain, il en fut indigné, donnant des instructions pour qu'il y soit mis fin. Instructions que l'administration sur place, prise dans le principe du système, éludait. Mais après 1900, le Roi va se hérissier contre les attaques tout comme l'opinion publique belge, du moins cette dernière pour un temps.

Il convient de noter qu'en général les exécutants n'étaient pas à blâmer mais le système en lui-même car, dès l'annexion du Congo par la Belgique, le régime domanial sera progressivement supprimé par le ministre des Colonies, Jules Renkin, et les excès s'arrêteront d'eux-mêmes alors que le personnel de l'administration restera en grande partie le même.

Aussi, en 1913, la Congo Reform Association de Morel fut-elle dissoute, toutes les informations concordant pour indiquer que la situation était devenue normale.